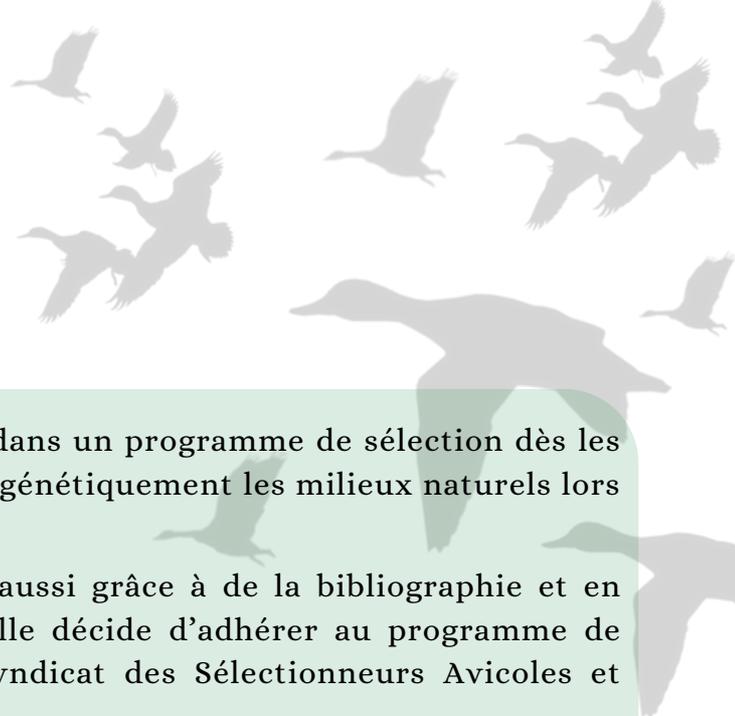




LE
PEDIGREE

NOTICE TECHNIQUE

Historique



La Canarderie de la Ronde s'est engagée dans un programme de sélection dès les années 1998 dans le but de ne pas polluer génétiquement les milieux naturels lors de ses repeuplements.

A ce titre, sur la liste de travaux, mais aussi grâce à de la bibliographie et en collaboration avec l'INRA de Nouzilly, elle décide d'adhérer au programme de sélection petites espèces du SYSAAF (Syndicat des Sélectionneurs Avicoles et Aquacoles Français).

L'étroite collaboration entre l'INRA (via Mr Jean-Michel Meulin), le SYSAAF (via Mr Paul Rault et Mme Maryse Boulay) ainsi que la Canarderie de la Ronde, débouchera sur la première souche de la lignée de colvert : la souche COL1.

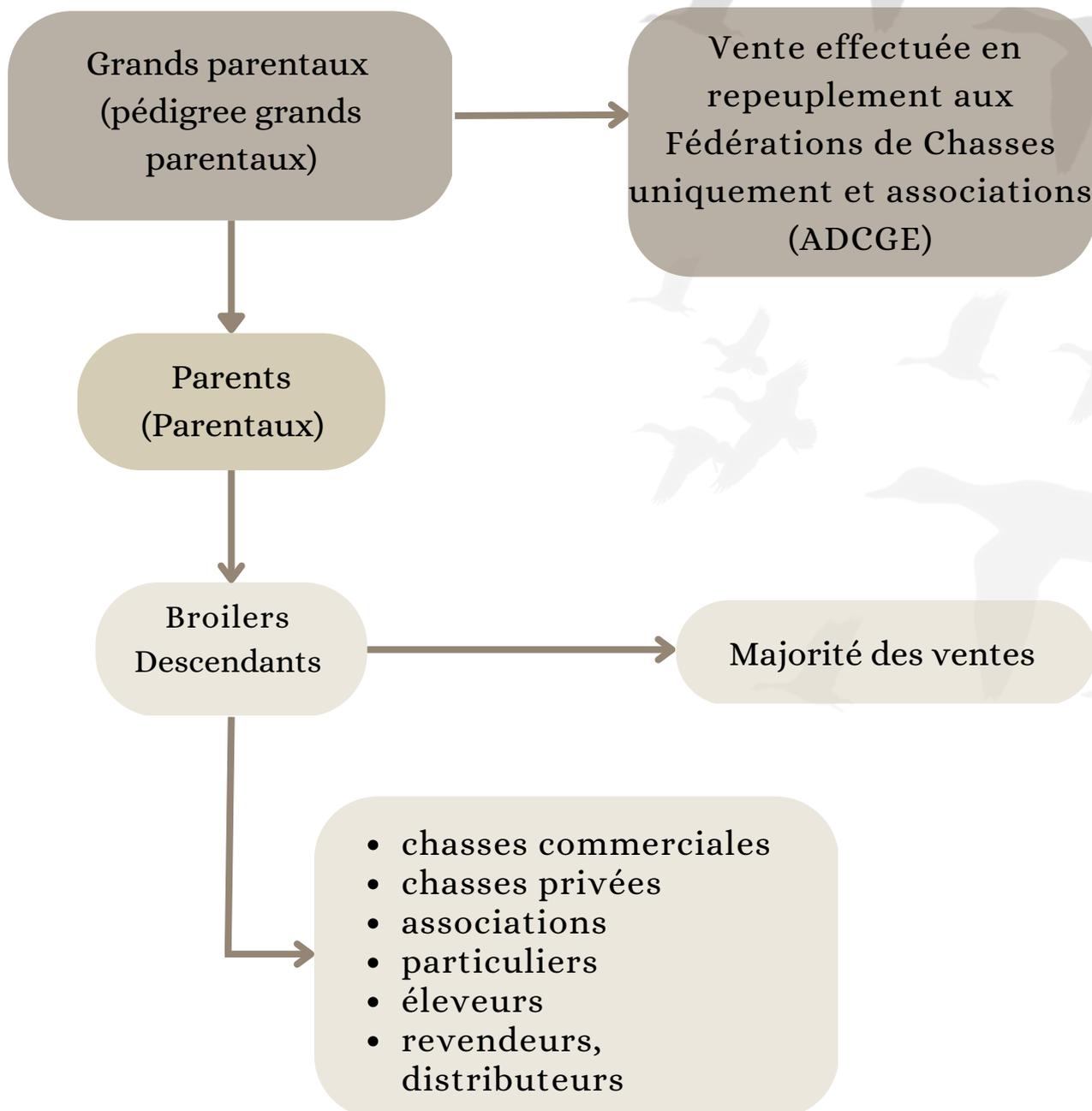
La sélection de nos oiseaux s'effectue sur le génome et non plus sur le phénotype comme effectué par la majorité des éleveurs français ; on parle alors de sélection massale.

Le principe du programme repose sur les critères phénotypiques pour le mâle et la femelle :

- Critère de sélection du mâle :
 - Couleur du bec (vert olive, bleu, noir etc)
 - Largeur de la collerette
 - Descente du plastron (courte, moyenne, longue)
 - Couleur de la robe (gris vermiculé, tacheté etc)
- Critère de sélection de la femelle :
 - Couleur du bec
 - Couleur de la robe (blonde, noire etc)
- Le poids des individus

Sur la base de ces critères, une liste de mariage est effectuée à partir des grands- parentaux pour obtenir les parentaux.

L'exploitation des parentaux permet la commercialisation des canetons de repeuplement.



Organigramme de la lignée colvert au sein du groupe

Depuis 1998, la souche COL1 a évolué vers la souche COL3 par les critères demandés. L'objectif de la sélection n'est pas d'ordre économique ou financier mais tout simplement de fixer génétiquement nos oiseaux pour éviter toutes dérives génétiques et permettre un repeuplement sain des milieux naturels.